

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le 23/05/2024

Résultat de répartition du contingent d'exportation des déchets carton au titre du deuxième semestre 2024

Il est porté à la connaissance des exportateurs de déchets carton que la commission de répartition du contingent d'exportation des déchets carton au titre du deuxième semestre l'année 2024, a convenu de répartir ledit contingent sur les entreprises ayant déposé leur demande, comme suit :

Raison sociale	Quote-part accordée en tonnes
REDEPA	553,71
RECUPAP	216,49
SOREPAC	1 362,58
MACRAPA	1 270,07
MAROCCYCLAGE	597,15
TOTAL	4 000,00

NB : Les entreprises concernées doivent exporter leurs quotes-parts au plus tard le 31 décembre 2024.



Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale

Adresse : Parcelle 14, Centre d'affaires Aile Nord Bd Riad, Hay Riad BP 610, Rabat- Maroc

Tél: +212 (0)537 70 18 46 Fax: +212 (0)537 72 71 50 www.mcinet.gov.ma